

30 mars 2004

04.127

## Interpellation du groupe PopEcoSol

### L'Institut d'herméneutique sacrifié?

Sachant qu'à budget global stable, le rapport signé par les professeurs Eric Junod, Pierre-Luigi Dubied et Jean-Daniel Macchi concernant le projet de Fédération des facultés de théologie des Universités de Genève, de Lausanne et de Neuchâtel proposait que la "faculté de Neuchâtel, jusqu'ici de structure classique (postes professoraux à plein temps en Ancien Testament, Nouveau Testament, Histoire du christianisme, systématique, théologie pratique), avec son Institut romand d'herméneutique et de systématique (IRHS), se transforme en une faculté centrée sur la théologie pratique et l'herméneutique: postes professoraux en théologie pratique, didactique biblique, herméneutique." (p. 16);

sachant que les trois facultés seront appelées à jouer "la carte de la différenciation pour assurer leur complémentarité et offrir une formation diversifiée" (p. 24) et que la spécialisation de l'Université de Neuchâtel – largement reconnue au-delà de nos frontières cantonales – est sans conteste l'enseignement, la formation et la recherche en herméneutique;

connaissant le rapport à l'attention du rectorat sur l'avenir de l'herméneutique (recherche et formation) à l'Université de Neuchâtel et le soutien apporté par de nombreuses personnalités et institutions qui ont accepté d'associer leur nom aux propositions qui y sont faites;

connaissant le bilan extrêmement riche et diversifié des activités de l'institut – colloques thématiques, colloques nationaux et internationaux, publications, collaborations interfacultaires et recherches interdisciplinaires;

connaissant la pertinence des propositions de cet institut qui pourrait non seulement devenir un pôle de formation, mais aussi de recherches, sans parler des possibles alliances avec l'Institut für Hermeneutik und Religionsphilosophie de Zurich,

connaissant enfin le rôle déterminant que l'Institut romand d'herméneutique et de systématique pourrait jouer pour réussir "le passage à Bologne";

le Conseil d'Etat peut-il nous dire pourquoi, en contradiction avec le projet de Fédération des facultés de théologie tel qu'il semblait admis début 2003, il n'a accordé, à l'Université de Neuchâtel, que quatre chaires, trois en théologie pratique et une en didactique biblique, ne permettant plus à l'Université d'assurer la formation en herméneutique qu'elle assure avec succès depuis des années?

Le Conseil d'Etat peut-il nous expliquer pourquoi il n'a pas suivi les recommandations du projet de Fédération des facultés de théologie qui soulignait dans ses conclusions que "le nombre de 5 postes professoraux, retenu pour Neuchâtel dans ce rapport représente, ce seuil au-dessous duquel il ne serait plus possible de parler de faculté" (p. 24)?

Le Conseil d'Etat peut-il nous dire aussi s'il estime pertinent, normal et souhaitable qu'une telle décision soit prise par le seul rectorat, sans tenir compte de l'avis de la faculté de théologie et sans en référer également au Conseil de l'Université?

Le groupe PopEcoSol demande que cette décision de renoncer à un enseignement en herméneutique soit réexaminée à la lumière de tous les arguments qui plaident en faveur de son maintien.

### L'urgence est demandée.

*Signataires:* M. Ebel, F. Bonnet, H. Jenni, C. Stähli-Wolf, D. Perdrizat, Patrick Erard, J. Kuhn-Rognon, D. de la Reussille, A. Bringolf et J.-P. Veya.